

dance soit rendue comme il convient au Souverain Pontife et qu'il soit réintégré dans ses droits ; — c'est mal de ne pas comprendre le vrai caractère de ces sentiments ; et c'est pire encore de mettre en un même faisce des citoyens pacifiques et les factions subversive.

Mais si invétérées que soient les fausses préoccupations, elle ne peut échapper aux esprits sensés cette économie providentielle qui a en quelque sorte uni solidairement au Siège apostolique les destinées de la Péninsule.

Quand donc fut-il déplacé pour un Etat d'entrer en la voie des justes réparations ? Et dans la question dont il s'agit, nul ne peut mesurer par la pensée les effets moraux et matériels qui en résulteraient.

Nous invoquons les plus abondantes bénédictions du ciel sur le Sacré Collège, et qu'il en reçoive comme augure la bénédiction apostolique que de grand cœur Nous lui accordons, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents.

---

## MOTU PROPRIO

### DU SOUVERAIN PONTIFE

Sur la réorganisation du collège de Saint-Athanase

---

LÉON XIII, PAPE

MOTU PROPRIO

**L'**ORDRE des Bénédictins que Nous avons pris sous Notre patronage et sous Notre protection, a toujours été l'objet de Notre bienveillance et de Notre affection profonde. C'est ce que Nous avons amplement